

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONSSéance du 18 février 2020*Procès-verbal*

<p><b>Nombre de conseillers :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En exercice : 19</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Présents : 14</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pouvoir(s) : 3</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Votants : 17</p>	<p>L'an deux mil vingt, le dix-huit février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard EYSSARD, Maire.</p> <p><b>Présents :</b></p> <p>Mesdames Dominique UNI, Claude MULLER, Muriel GAIFFIER.</p> <p>Messieurs Stéphane TOURNOUD, Olivier GAILLARD, Jean-Philippe GORON, Georges BELLO, Michel CHANCY, Patrick GIROUD, Hubert MOTTET, Bernard MUZELIER., Yves PELLOUX-GERVAIS.</p> <p><b>Ont donné procuration :</b></p> <p><u>Nicole MENUUEL</u> a donné procuration à Olivier GAILLARD</p> <p><u>Brigitte HATAMI-ALAMDARI</u> a donné procuration à Muriel GAIFFIER</p> <p><u>Monique LARGOT</u> a donné procuration à Monique FERRIEUX</p> <p><b>Absentes :</b> Farah HASSAN, Florence RICHARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Hubert MOTTET</p>
--	---

**2020-02 - BUDGET ACCUEIL LOISIRS ZÉBULON – COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Le maire de la commune, Bernard EYSSARD, n'est pas présent au moment du vote.

Jean-Philippe GORON présente le compte administratif 2019 lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		22 536.80 €
Opérations de l'exercice	140 066.73 €	139 897.08 €
<b>Totaux</b>	<b>140 066.73 €</b>	<b>162 433.88 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>22 367.15 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvé le compte administratif 2019 de l'accueil de loisirs Zébulon.

**2020-03 - BUDGET ACCUEIL LOISIRS ZÉBULON – COMPTE DE GESTION 2019 DU RECEVEUR MUNICIPAL**

Jean-Philippe GORON présente le compte de gestion de 2019 qui doit être l'exact reflet du compte administratif 2019.

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**2020-04 - BUDGET ZÉBULON – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019**

Le Conseil Municipal, sur la présentation de Jean-Philippe GORON, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 20198 comme suit :

<b>Excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2019</b>	<b>22 367.15 €</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b><u>22 367.15 €</u></b>

## 2020-05 - BUDGET ACCUEIL LOISIRS ZEBULON PRIMITIF 2020 – VOTE PAR CHAPITRES

Jean-Philippe GORON présente le budget primitif de l'Accueil de Loisirs Zébulon.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal adopte, au niveau du chapitre, le budget primitif 2020 de l'accueil de loisirs Zébulon, arrêté comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>Voté</b>
011 - Charges à caractère général	33 570.00 €
012 – Charges de personnel	120 000.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>153 570.00 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>Voté</b>
002 – Excédent antérieur reporté	22 367.15 €
70 – Produits de service du domaine	54 360.00 €
74 – Dotations et participations	76 842.85 €
<b>TOTAUX</b>	<b>153 570.00 €</b>

## **SUBVENTIONS A L'ECOLE ET AUX ASSOCIATIONS**

Jean-Philippe GORON présente les différents tableaux détaillant le montant des subventions proposées pour l'école et les associations.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve les différents montants à l'unanimité.

## 2020-06 - BUDGET COMMUNAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2019

*Le maire de la commune, Bernard EYSSARD, n'est pas présent au moment du vote.*

Jean-Philippe GORON présente le compte administratif 2019, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	1 009.28 €			769 930.99 €	1 009.28 €	769 930.99 €
Opérations de l'exercice	341 419.61 €	220 645.69 €	1 293 571.53 €	1 477 087.38 €	1 634 991.14 €	1 697 733.07 €
<b>Totaux</b>	<b>342 428.89 €</b>	<b>220 645.69 €</b>	<b>1 293 571.53 €</b>	<b>2 247 018.37 €</b>	<b>1 636 000.42 €</b>	<b>2 467 664.06 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>	<b>-121 783.20 €</b>			<b>953 446.84 €</b>		<b>831 663.64 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvé le compte administratif 2019 de la commune

## 2020- 07 - BUDGET COMMUNAL – COMPTE DE GESTION 2019 DU RECEVEUR MUNICIPAL

Jean-Philippe GORON présente le compte de gestion de 2019 qui doit être l'exact reflet du compte administratif 2019.

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## 2020-08 - BUDGET COMMUNAL – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019

Le Conseil Municipal, sur la présentation de Jean-Philippe GORON décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 2018 comme suit :

<b>Excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2019</b>	<b>953 446.84 €</b>
<u>Affectation obligatoire :</u>	
A la couverture d'autofinancement du déficit d'investissement	<b>121 783.20 €</b>
<u>Solde disponible affecté comme suit :</u>	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b><u>831 663.64 €</u></b>

## 2020-09 - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Après analyses du budget primitif 2020, Jean-Philippe GORON présente les différents taux d'imposition applicables à chacune des taxes locales directes en fonction d'un coefficient de variation proportionnelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas changer les taux et fixe les taux d'imposition pour l'année 2020 comme suit :

<b>Taxes</b>	<b>Taux année N – 1 (2019)</b>	<b>Taux année N (2020)</b>
TH	8.93 %	8.93 %
FB	14,99 %	14,99 %
FNB	46,47 %	46,47 %

## 2020-10 - BUDGET COMMUNAL PRIMITIF 2020 – VOTE PAR CHAPITRES

Jean-Philippe GORON, adjoint chargé des finances, présente le budget primitif de la Commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal adopte, au niveau du chapitre, le budget primitif 2020 de la Commune, arrêté comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>Voté</b>
011 - Charges à caractère général	372 950.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	690 000.00 €
014 – Atténuation de produits	110 000.00 €
022 – Dépenses imprévues	30 000.00 €
023 – Virement à la section d'investissement	642 463.64 €
042 – Dotations aux amortissements	300.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	229 450.00 €
66 - Charges financières	40 000.00 €
67 – Charges exceptionnelles	1 500.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>2 116 663.64 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>Voté</b>
002 -Résultat antérieur reporté	831 663.64 €
013 – Atténuations de charges	10 000.00 €
042 – Travaux en régie	15 000.00 €
70 – Produits de service du domaine	266 500.00 €
73 – Impôts et taxes	710 000.00 €
74 – Dotations et participations	275 500.00 €
75 – Autres Produits de gestion courante	8 000.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>2 116 663.64 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>Voté</b>
001 – Solde d'exécution n-1	121 783.20 €
020 – Dépenses imprévues	1 263.64 €
040 – Travaux en régie	15 000.00 €
10 – Dotations, fonds de réserves, divers	3 000.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	125 000.00 €
20 – Immobilisations incorporelles	16 500.00 €
21 - Immobilisations corporelles	121 000.00 €
23 - Immobilisations en cours	616 500.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 020 046.84 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>Voté</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	642 463.64 €
040 - Amortissements	300.00 €
10 - Apports, dotations et réserves	221 783.20 €
13 - Subventions d'investissement	155 500.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 020 046.84 €</b>